



Milan & la Lombardie



Du 4 au 8 septembre 2023

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Milan s'est développée en cercles concentriques autour du Duomo et l'ancien centre médiéval regroupe la plupart des musées tels le Museo del Novecento qui fait la part belle aux futuristes mais aussi à Picasso, Mondrian, De Chirico, la Pinacoteca di Brera avec Piero della Francesca, Mantegna, Canaletto, Raphaël, Véronèse... La Villa Necchi Campiglio nous plonge dans la vie d'une famille milanaise des années 30 conquise par l'Art déco, tandis que la Fondation Prada nous initie, dans une ancienne distillerie, à l'art contemporain avec des œuvres de Louise Bourgeois, Jeff Koons, Damien Hirst. Dans les alentours, Bergame, Crémone, Mantoue et Pavie proposent leurs merveilles architecturales et artistiques.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **Milan** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Milan & la Lombardie »
Avec les Amis des Musées
Du 4 au 8 septembre 2023

Les + de ce voyage :

- Des vols internationaux directs avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines
- Un hôtel 4* historique à Milan
- La visite du Museo del Novecento à Milan
- La Pinacoteca di Brera
- La découverte de Crémone & Pavie
- La découverte de Mantoue & Bergame
- Le circuit en demi-pension
- Le forfait boissons inclut dans la demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles

- Un prix presto avantageux jusqu'au 1^{er} mars ! (-200 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.
L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → MILAN

LUNDI 4 SEPTEMBRE

En matinée, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol direct avec la compagnie aérienne Brussels Airlines. Arrivée à Milan et accueil par le guide local francophone ;

Transfert vers la **Fondation Prada** dans le quartier industriel de Largo Isarco.

Déjeuner libre.

Visite des espaces d'expositions.



La Fondazione Prada a ouvert ses portes en 2015 dans ce complexe situé dans une ancienne distillerie datant du début du siècle dernier, une réalisation du cabinet d'architectes OMA/Rem Koolhaas. Récemment, trois nouvelles constructions ont été ajoutées : Podium, Cinema et Torre, une tour de soixante mètres de haut en béton blanc qui, en plus des espaces d'exposition, abrite un restaurant et une terrasse panoramique. Cette tour de quatre étages, entièrement recouverte de feuilles d'or, accueille une installation permanente de Robert Gober et deux œuvres de Louise Bourgeois.

Le site de Largo Isarco abrite également le Bar Luce. Ce café a été décoré par le réalisateur Wes Anderson, qui a imaginé un café milanais à l'ancienne pour sa conception, en s'inspirant du cinéma néoréaliste italien des années 1950 et 1960.

Transfert vers l'hôtel.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Manin 4* (ou similaire).

MILAN – MANTOUE – MILAN

MARDI 5 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Mantoue**. (183 km)

Cité entre les eaux, entourée par les lacs issus de la rivière Mincio, Mantoue fut le fief des Gonzague dont l'influence politique et les choix artistiques illuminèrent sa destinée pendant quatre siècles.



Nous gagnerons le centre historique pour visiter **le Palais ducal** des Gonzague en privilégiant les salles les plus remarquables comme **la Sala di Pisanello** avec les scènes chevaleresques peintes au XVe s. par Pisanello inspiré par les aventures de Lancelot, **la salle des Archers** qui abrite une toile de Rubens représentant la famille Gonzague en adoration devant la Trinité, et **la célèbre chambre des Epoux** fresquée par Andrea Mantegna.

Sur le mur de la cheminée, la scène représente la Cour des Gonzague avec le marquis Ludovico II entouré de sa famille qui s'entretient avec son secrétaire à propos d'une lettre du Pape apportée par un messager. La maîtrise du trompe-l'œil donne l'illusion d'un rideau soulevé par une bourrasque. Le mur gauche illustre la rencontre entre le marquis et son fils Francesco avec à l'arrière plan une cité idéale. L'oculus de la voûte est extraordinaire : il suffit de lever la tête pour apercevoir un coin de ciel avec quelques nuages peuplé d'amours ailés, d'un paon, de femmes, peints en un raccourci audacieux.

Dans **la salle de Troie**, Giulio Romano a peint une somptueuse mise en scène représentant dieux et héros de l'Antiquité. **Les trois salles des Tapisseries** abritent des tapisseries flamandes illustrant les Actes des Apôtres d'après des cartons de Raphaël.

La Corte Vecchia accueille les appartements d'Isabelle d'Este avec le Studiolo et son plafond à caissons en bois doré et la Grotta au remarquable plafond à carène.

Déjeuner libre sur la Piazza Sordello qui a conservé son aspect médiéval.

Transfert vers **le Palazzo Te**, bâti au XVIe s. pour Federico II, fils d'Isabelle d'Este, comme résidence d'été. L'artiste Giulio Romano a adopté le plan type des villas de l'Antiquité.

Te serait le diminutif de teieto qui signifie "bosquet de tilleuls". On retiendra le plafond de la chambre du Soleil avec les chevaux en raccourci peints par Romano, la salle de bal des Chevaux au décor illusionniste et la salle à manger de Psyché, avec des scènes d'une grande sensualité dans un merveilleux décor champêtre, la chambre à coucher des Aigles, magistrale dans l'art du raccourci et des jeux de lumière et enfin la salle des Géants inspirés d'Ovide dont le plafond raconte la chute dans un fracas de colonnes brisées.

Trajet de retour vers Milan.

Dîner et nuit à l'hôtel.

MILAN

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du **Duomo** et de la **Galleria Vittorio Emanuele II**.



Commencé en 1386 à la demande de Gian Galeazzo Visconti, seigneur de Milan, le Duomo ne fut terminé qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Le style de cette gigantesque église mêle le gothique tardif, le baroque et le néo-gothique. Sa façade grandiose multiplie les pinacles et les statues. La galerie commerçante voisine, très animée, fut construite en 1867, six ans après l'unification italienne, avec sa coupole en verre et en fer alors révolutionnaire.

Visite guidée du **petit Museo del Novecento**.

Situé sur la place du Dôme, dans le palais de l'Arengario des années 20 et une partie du palazzo Reale, ce musée du XXe s. se déploie sur trois étages, grâce au talent de l'architecte Italo Rota. Du futurisme à l'Arte Povera, 400 œuvres illustrent les courants les plus représentatifs avec Balla, Boccioni, De Chirico, Morandi, Carrà, Manzoni, mais aussi Braque, Picasso, Fontana et Kounellis. On retiendra également Il Quarto Stato (1901), le fameux tableau divisionniste de Giuseppe Pellizza da Volpedo qui célèbre les idéaux du socialisme humanitaire. D'immenses baies vitrées offrent une vue à couper le souffle sur le Duomo.



Départ vers **la Villa Necchi Campiglio**.



Entourée par un vaste jardin, cette somptueuse villa Art déco a été construite dans les années 30 pour les sœurs Necchi, héritières des machines à coudre Necchi. Entièrement meublée, la villa dévoile la vie d'une famille milanaise aisée et cultivée. La visite est enrichie de deux collections privées du XVIIIe et du début du XXe s.

Déjeuner libre.

Visite de **la pinacothèque de Brera, l'une des plus belles collections de peinture au monde**.

Les fonds proviennent essentiellement d'œuvres saisies sur ordre de Napoléon dans les églises et collections privées d'Italie du Nord. Nous ne manquerons pas Le Christ mort de Mantegna, la pala Montefeltro de Piero della Francesca, le Mariage de la Vierge de Raphaël, la Pietà de Bellini, le triptyque de Camerino et le Couronnement de la Vierge de Crivelli ainsi que le Souper à Emmaüs du Caravage mais aussi le Portrait d'Amelia Solms de Van Dyck et la Cène de Rubens.



Retour à l'hôtel.

Dîner et nuitée.

MILAN – CREMONE – PAVIE – MILAN

JEUDI 7 SEPTEMBRE

Départ pour **Crémone**. (100km)

Crémone possède une des plus belles places médiévales d'Italie. Ville natale du compositeur Monteverdi, elle jouit d'une renommée internationale grâce à la tradition de la lutherie depuis le XVIe s.

Découverte de **la Piazza del Comune** qui rassemble la plupart des monuments de la ville.

Visite du Duomo.

Cet édifice lombard du XIIIe -XIVe s. se distingue par une superbe façade de marbre blanc et un très beau portail roman. Des fresques du XVIe et XVIIe s. couvrent la quasi-totalité des murs. Celles de la nef centrale, illustrant la vie du Christ et de la Vierge, sont du peintre crémonais Boccaccio Boccaccino. Un élégant haut-relief d'Amadeo décore l'entrée du chœur.

Nous admirerons la belle construction octogonale du Baptistère roman remanié au XVIe et **le Campanile del Torrazzo** relié à la façade de la cathédrale par une galerie Renaissance.

La "Grosse Tour" du XIIIe s. coiffée d'un clocheton octogonal de style gothique est le plus haut campanile en brique d'Europe avec ses 112m. La façade présente une imposante horloge astronomique du XVIe s.

Visite du Museo del Violino.

Le musée nous apprend les origines et la fabrication des instruments mais nous présente aussi des violons anciens parmi les plus célèbres au monde. Une section est dédiée à Stradivarius.

Déjeuner libre.

Départ pour **la Chartreuse de Pavie**, l'un des ensembles conventuels les plus vastes et les mieux conservés d'Italie, dont la façade est un chef d'œuvre de la Renaissance. (91 km)

Fondée en 1396 par Gian Galeazzo Visconti, pour en faire le mausolée de sa famille, la chartreuse fut terminée par les Sforza. La visite nous décryptera l'exubérant décor de marbre polychrome de la façade de Giovanni Antonio Amadeo, nous présentera le polyptyque de Péruce de 1499, les très beaux gisants du duc Ludovic le More et de Béatrice d'Este, le remarquable polyptyque en ivoire florentin illustrant l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi que le mausolée de Gian Galeazzo Visconti. Elle nous mènera dans le Petit cloître entouré de fines colonnettes en marbre et orné de motifs de terre cuite et dans le Grand cloître rythmé par ses 122 arcades et le toit pointu des 24 cellules. On verra aussi le réfectoire des chartreux aux voûtes ornées de fresques.



Retour à Milan. (38 km)

Dîner et nuit à votre hôtel.

MILAN – BERGAME – MILAN ➔ BRUXELLES

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Bergame (50 km) qui a été élue Capitale italienne de la culture pour 2023.

Adossée aux contreforts alpins, Bergame est l'une des plus belles cités de Lombardie avec sa ville haute médiévale, accessible en funiculaire, et la ville basse qui accueille la Galleria dell'Accademia Carrara, un des plus importants musées de peinture italienne.



Nous emprunterons le funiculaire pour gagner **la Piazza Duomo** qui regroupe les plus beaux monuments de la ville.

Visite de **la Basilica di Santa Maria Maggiore.**

La basilique du XIIe arbore un superbe porche de marbres polychromes. L'intérieur remanié au XVIe et XVIIe présente une belle coupole octogonale. Une tapisserie flamande (fin XIVe s.) orne le mur du fond de la nef. Les stalles marquetées de la clôture du chœur ont été réalisées au XVIe s. d'après des dessins de Lorenzo Lotto. Dans le transept droit, une fresque de l'école de Giotto voisine avec une tenture florentine du XVIe illustrant la vie de la Vierge.



Visite de **la Cappella Colleoni.**

La façade de la chapelle funéraire du condottier Bartolomeo Colleoni nous rappellera le foisonnement de motifs décoratifs de celle de la Chartreuse de Pavie, étant également réalisée par Giovanni Antonio Amadeo. L'intérieur recrée les fastes de Venise, à l'image du palais que Colleoni possédait dans la lagune. Amadeo a aussi réalisé les bas-reliefs, illustrant la vie du Christ, du tombeau du condottier. Au XVIIIe s. Tiepolo décora de fresques les pendentifs de la coupole ainsi que l'abside du chœur.

Nous gagnerons ensuite **la Piazza Vecchia** voisine qui fut autrefois le centre de la vie politique et civile de la ville avec ses palais du XIIe s. et qui a gardé tout son charme.

Déjeuner libre.

Nous rejoindrons la ville basse par le funiculaire afin de rejoindre la **Galleria dell'Accademia Carrara** dont nous visiterons quelques chefs d'œuvre de peintures italiennes essentiellement du XVe au XVIIe s.

Nous admirerons entre autres le célèbre portrait de Leonello d'Este par Pisanello, la puissante Vierge à l'Enfant de Mantegna, celle en terre cuite de Donatello, l'Adoration des bergers du Pérugin, Saint Sébastien de Raphaël et le Portrait de Lucina Brembati de Lorenzo Lotto ainsi que le Mariage mystique de sainte Catherine de Niccolò Bonghi. Les écoles étrangères sont illustrées par le Portrait de Louis de Clèves de Jean Clouet et une vigoureuse Sainte Domitille de Rubens.

Transfert vers l'aéroport de Milan – Linate (50 km).

Envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles dans la soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

VOTRE HOTEL

HOTEL MANIN 4*

L'Hôtel Manin fait partie intégrante de l'histoire de Milan.

Les origines de l'hôtel quatre étoiles remontent au XIXe siècle où des documents de l'époque parlent d'une maison située dans le quartier de Cavalchina (aujourd'hui via Manin), près du Duomo et de la via Montenapoleone.

Depuis 1904, la famille Colombo a repris la direction, passant par quatre générations, ce qui signifie que l'Hôtel Manin est l'un des derniers hôtels familiaux de haut niveau.

En août 1943, il fut complètement détruit lors d'un raid aérien nocturne.

Reconstruit en 1948, l'hôtel est alors agrandi, embelli et modernisé.



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} MARS : 2.360 €**

☐ APRES LE 1/03, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.560 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **395 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 123,27€)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ Le forfait boissons inclus lors des repas du soir (eau + 1 verre de vin)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons hors forfait
- ✍ L'offrande aux « Frères » lors de la visite de la Chartreuse de Pavie
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 16/12/2022

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : Prénom :
Nom : Prénom :
Date de naissance : Date de naissance :
Enfant 1 : Date de naissance :
Enfant 2 : Date de naissance :
Adresse : N°: Boîte :
Code postal : Ville : Pays :
Tél / GSM : Adresse e-mail :

☐ Je souhaite devenir membre ☐ Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

☐ Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
☐	Individuel	€ 50	€ 45
☐	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
☐ Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
☐ Effectif	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
☐ Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
☐ Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
☐	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150
* Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.			

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} MARS : 2.360 €**

☐ APRES LE 1^{ER} MARS, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.560 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **395 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 4 AOUT 2023.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : MILAN AMIS - D.3634

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

